



AVENANT N°1

MARCHE N°21-17 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PAULETTE NARDAL A MALAKOFF – LOT 4 CHARPENTE BOIS

Entre les soussignés :

- **La Ville de Malakoff**, place du 11 novembre 1918-CS 80031-92245 Malakoff, représentée par sa Maire, Jacqueline Belhomme

et,

- **La société BERNARD BOIS**, 39, avenue Blaise de Montesquiou, 77780 BOURRON MARLOTTE, représentée par M Frédéric SERRANO, Directeur Général.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le lot n°4 a été notifié à la société BERNARD BOIS, le 25 novembre 2021.

Les prestations seront réglées par l'application d'un prix global et forfaitaire d'un montant de 127 830,50 € HT.

Le délai d'exécution initial du marché est de 17 mois.

Dès lors, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA MODIFICATION

Le présent avenant n°1 a pour objet de prolonger le délai d'exécution des travaux.

Initialement prévue au printemps 2023, la construction de la passerelle a dû être différée en raison de difficultés d'approvisionnement des éléments de structures en bois.

Afin de gérer les interfaces avec les autres lots dont les délais ont également été prolongés, il a été décidé de différer les travaux à l'été 2024.

Le délai d'exécution initial du marché de 17 mois est donc prolongé de 18 mois, jusqu'au 31 octobre 2024.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA MODIFICATION

Le présent avenant n'a pas d'incidence sur le montant initial du marché.

ARTICLE 3– GENERALITES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de contestation.

A Malakoff, le

Le titulaire

La Maire de Malakoff,
Jacqueline Belhomme